

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 FEVRIER 2017

COMPTE-RENDU

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Les Conseillers municipaux de la Ville de Le Port sont priés d'assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le **mardi 7 février 2017 à 17h à la Mairie.**

En Mairie, le 30 janvier 2017

LE MAIRE




Olivier HOARAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 6 décembre 2016 P. 01
2. Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest « TCO » - Avis de la ville du Port P. 21
3. Programme de Renouvellement Urbain (PRU) – Convention publique d'aménagement avec la SIDR – CRAC 2015 - Actualisation de la participation de la Ville pour l'année 2016 P. 24
4. Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) de la Rivière des Galets – Approbation P. 28
5. Valorisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration « REUSE » - Expertise CIRAD - Plan de financement P. 45
6. Service public de production et de distribution de l'eau potable – Modification de la structure tarifaire P. 46
7. Tarification de l'eau industrielle - Révision de la surtaxe communale P. 48
8. Équipement et raccordement du forage FRG1BIS – Plan de financement P. 50
9. Piscine Jean-Lou Javoy - Réhabilitation - Demande de subvention auprès du CNDS – Phase 1 P. 51
10. Complexe sportif Olivier Manès - Réhabilitation Phase 1 – Approbation du plan de financement P. 53
11. Ecoles Charles Vendomèle et Léonide Le Toullec - Travaux de ravalement de façades et réfection de l'étanchéité - Approbation du Plan de financement P. 55
12. Salle polyvalente du centre FarFar - Travaux de mise en conformité du système incendie et d'accessibilité – Approbation du plan de financement P. 56
13. Opération « Quartier Mairie » – Aménagements de la place de la mairie – Participation de la Ville – Décision rectificative P. 57
14. Parcelle communale AH 380 - Cession à M. et Mme Lavielle Jeannick P. 58

Questions diverses

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi sept février, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), M. Faustin Galaor (par Mme Danila Bègue), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Karine Infante), Mme Mikaëla Latra (par Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

Ouverture de la séance à 17h

M. le Maire présente :

- Mme Aude Quid'Beuf Cousin – Directrice Aménagement du Territoire,
- M. Frédéric Gaze - Coordonnateur Contrat Territorial Global CCAS,
- Mme Delphine Morel – CESS Conseillère Économique Sociale et Familiale Epicerie Solidaire.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal
Séance du mardi 6 décembre 2016

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 6 décembre 2016.

2. Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest « TCO » - Avis de la Ville du Port

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- s'oppose au transfert de plein droit, à compter du 27 mars 2017, de la compétence relative au PLU à la communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest « TCO »,
- demande à la communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest « TCO » de prendre acte de cette décision.

3. PRU – Convention publique d'aménagement avec la SIDR – CRAC 2015 - Actualisation de la participation de la ville au titre de l'avance de trésorerie pour l'année 2016

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- actualise les montants de l'avance de trésorerie consentie au titre de l'année 2016, soit 110 588 € TTC et de la participation aux équipements publics de 797 299 € TTC,
- acte le maintien des autres dispositions de la délibération du 29 septembre 2016,
- approuve l'avenant n° 6 à la convention d'avance de trésorerie,
- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

4. Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) de la Rivière des Galets – Approbation

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- approuve le Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) Rivière des Galets comme indiqué dans le rapport,
- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

5. Valorisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration - Expertise de CIRAD - Plan de financement

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- approuve le plan de financement définitif de la mission de prestations intellectuelles :

	Montant H.T.	Part
Subvention Office de l'Eau	11 952 €	20%
Commune du Port	47 808 €	80%
Total	59 760 €	100%

- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

6. Service public de production et de distribution de l'eau potable – Modification de la structure tarifaire

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- approuve la nouvelle grille tarifaire du service d'eau potable suivante :

	Usagers domestiques ou assimilés Situation inchangée				Usagers Professionnels Nouvelle tarification			
	Part communale	Part délégataire	Part office de l'eau	Total	Part communale	Part délégataire	Part office de l'eau	Total
Tranche 1	0,0950	0,1653	0,2162	0,4765	0,0950	0,1653	0,2162	0,4765
tranche 2	0,2900	0,3305	0,2162	0,8367	0,2900	0,3305	0,2162	0,8367
tranche 3	0,3300	0,4958	0,2162	1,0420	0,3300	0,4958	0,2162	1,0420
tranche 4	0,3300	0,6610	0,2162	1,2072	0,5000	0,6610	0,2162	1,3772

- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

7. Tarification de l'eau industrielle - Révision de la surtaxe communale

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- approuve l'augmentation de la surtaxe communale à 0,040 € HT par m³ à compter du 1^{er} juillet 2017,
- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

8. Equipement et raccordement du forage FRG1BIS – Plan de financement

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- approuve le plan de financement définitif des travaux :

	Montant H.T.	Part
Subvention Office de l'Eau	207 512,08 €	24.57%
Commune du Port	636 894,82 €	75.43%
Total	844 406,90 €	100.00%

- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

9. Réhabilitation de la piscine Jean Lou Javoy - Demande de subvention auprès du CNDS

A l'unanimité (M. Jardinot ne prend pas part au vote), le Conseil municipal :

- valide le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de la phase 1 de la réhabilitation de la piscine Jean-Lou Javoy comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
- Etudes :	75 181,60 €	TCO :	305 000,00 €
- Travaux :	1 063 079,04 €	Région Réunion :	140 000,00 €
- Acquisition matériel PMR :	8 000,00 €	CNDS :	450 000,00 €
		Participation ville :	251 260,64 €
Total HT	1 146 260,64 €	Total HT	1 146 260,64 €

- sollicite auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) la subvention correspondante,
- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à procéder aux demandes de financements complémentaires,
- autorise le Maire ou tout autre adjoint habilité à signer les actes correspondants.

10. Réhabilitation du complexe Olivier Manès Phase 1 – Approbation du plan de financement

A l'unanimité (M. Jardinot ne prend pas part au vote), le Conseil municipal :

- valide le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de la phase 1 de la réhabilitation du Complexe Sportif Olivier Manès comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Réfection du terrain synthétique et de l'éclairage			
Travaux :	505 024, 20 €	CNDS (20 %) :	101 004, 84 €
		Région Réunion (PRR) (60 %) :	303 014, 52 €
		Ville (20 %) :	101 004, 84 €
Total 1 HT :	505 024, 20 €	Total 1 HT :	505 024,20 €
Mise aux normes sécurité et accessibilité extérieure aux installations sportives			
Etudes (MOE) :	10 971, 32 €	CNDS (30 %) :	47 463, 40 €
Travaux :	147 240, 00 €	Région Réunion (PRR) (50 %) :	79 105, 66 €
		Ville (20 %) :	31 642, 26 €
Total 2 HT :	158 211, 32 €	Total 2 HT :	158 211, 32 €
Tranche 1 :	505 024, 20 €	CNDS (22,39 %) :	148 468, 24 €
Tranche 2 :	158 211, 32 €	Région Réunion (PRR) (57,61 %) :	382 120, 18 €
		Ville (20,00 %) :	132 647, 10 €
Total 1+2 HT :	663 235, 52 €	Total 1+2 HT :	663 235, 52 €

- sollicite auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et du Conseil Régional de la Réunion la subvention correspondante,
- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à procéder aux demandes de financements complémentaires,
- autorise le Maire ou tout autre adjoint habilité à signer les actes correspondants.

11. Ecoles Charles Vendomèle et Léonide Le Toullec - Travaux de ravalement de façades et réfection de l'étanchéité - Approbation du Plan de financement

A l'unanimité (M. Jardinot ne prend pas part au vote), le Conseil municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel des travaux de ravalement de façades et de réfection de l'étanchéité dans les écoles élémentaires Charles Vendomèle et Léonide Le Toullec :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes et travaux :	608 870,00 €	Subvention Etat/ DPV 2016 (43,77 %) :	266 502,40 €
		Région Réunion /PRR (36, 23 %) :	220 593,60 €
		Ville (20 %) :	121 774,00 €
Total HT :	608 870, 00 €	Total HT :	608 870,00 €

- sollicite auprès du Conseil Régional la subvention correspondante,
- autorise le Maire, ou tout autre adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

12. Salle polyvalente du centre FarFar - Travaux de mise en conformité du système incendie et d'accessibilité – Approbation du Plan de financement

A la majorité et l'unanimité (M. Jardinot ne prend pas part au vote), le Conseil municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel des travaux de mise en conformité du système incendie et accessibilité de la salle polyvalente du centre Farfar comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes (MOE/CT/CSPS...):	27 295, 00 €	Région Réunion (PRR) (70 %):	147 906,50 €
Travaux :	184 000, 00 €	Ville (30 %) :	63 388, 50 €
Total HT :	211 295, 00 €	Total HT :	211 295, 00 €

- sollicite du Conseil Régional de La Réunion la subvention correspondante,
- autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à procéder aux demandes de financements complémentaires,
- autorise le Maire, ou tout autre adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

13. Quartier mairie – Aménagements de la place de la Mairie – Participation de la ville – Décision rectificative

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- approuve la participation de la collectivité au financement des aménagements de la place de la mairie pour un montant de 300 369 € TTC,
- décide qu'il sera fait application de l'article 1042 du Code général des impôts relatif à l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement,
- autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

14. Parcelle communal AH 380 - Cession à M. et Mme LAVIELLE Jeannick

A la majorité (5 abstentions : M. Henry Hippolyte, M. Daniel Vassinot, Mme Sabine Le Toullec, M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

- approuve la cession de la parcelle de terrain bâti, cadastrée section AH n°380, d'une superficie de 483 m², au profit de monsieur et madame Lavielle Jeannick, au prix de 106 000 € augmenté des frais de bornage et frais notariés,
- autorise le Maire, ou tout autre adjoint habilité, à signer les actes correspondant.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

LE MAIRE



Olivier HOARAU